



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108960

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2027

ÉDITÉ LE

14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/07/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
5 000

Raison sociale : SCHAUPP LAURENT

24 RUE PRINCIPALE
67150 HINDISHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2005 B 1345

Siret : 483 500 401 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4029682

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/245636

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/245636

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 80 31 95 40

Portable : 06 80 31 95 40

Fax :

Site Internet :

E-mail : schaupp.laurent@gmail.com

Responsabilité légale :
SCHAUPP LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	15/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	07/12/2023
o Poêle ou insert bois	07/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	27/05/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/05/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.